Nations Unies S/PV.4024



Conseil de sécurité

Provisoire

Cinquante-quatrième année

4024e séance
Jeudi 22 juillet 1999, à 10 h 30
New York

Président :	M. Hasmy	(Malaisie)
Membres :	Argentine	M. Petrella
	Bahreïn	M. Al-Dosari
	Brésil	M. Fonseca
	Canada	M. Fowler
	Chine	M. Shen Guofang
	États-Unis d’Amérique	M. Burleigh
	Fédération de Russie	M. Granovsky
	France	M. Alabrune
	Gabon	M. Dangue Réwaka
	Gambie	M. Jagne
	Namibie	M. Theron
	Pays-Bas	M. van Walsum
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord	M. Richmond
	Slovénie	M. Türk

Ordre du jour

Admission de nouveaux Membres

Note du Secrétaire général (S/1999/793)

99-85607 (F)

La séance est ouverte à 10 h 45.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Admission de nouveaux Membres

Note du Secrétaire général (S/1999/793)

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant passer à l'examen du point inscrit à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations antérieures.

Dans une note datée du 16 juillet 1999, document S/1999/793, le Secrétaire général a fait distribuer la demande d'admission du Royaume des Tonga à l'Organisation des Nations Unies, figurant dans une lettre datée du 8 juillet 1999, adressée au Secrétaire général par le Ministre des affaires étrangères et de la défense du Royaume des Tonga.

Conformément aux dispositions de l'article 59 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, à moins que le Conseil n'en décide autrement, le Président du Conseil renvoie la demande d'admission à l'examen du Comité d'admission de nouveaux Membres. En conséquence, si je n'entends pas de proposition contraire, je vais renvoyer la demande d'admission du Royaume des Tonga au Comité d'admission de nouveaux Membres pour qu'il l'examine et fasse rapport à ce sujet.

Si je n'entends pas d'objections, il en est ainsi décidé.

Le Comité d'admission de nouveaux Membres se réunira le lundi 26 juillet 1999 à 15 h 30 dans la salle de conférence 7.

Le Conseil de sécurité en a ainsi terminé avec la question à l'examen pour cette séance.

Les membres du Conseil sont invités à me rejoindre dans la salle de consultations du Conseil de sécurité pour les consultations prévues.

La séance est levée à 10 h 50.